

Un arrêté municipal régit la conduite à tenir en cas de présence de cyanobactéries.
Au vu des dernières analyses, **le niveau 0 est le niveau retenu sur cette portion de l'Erdre.**

4
3
2
1
0

NIVEAU

0

PAS DE CYANOBACTERIE DETECTEE

Qu'est-ce que les cyanobactéries ?

Les cyanobactéries sont des bactéries microscopiques qui se développent dans les eaux riches en nutriments. Elles peuvent libérer des toxines qui peuvent nuire à la santé humaine et animale.

Quels sont les risques ?

En cas d'ingestion, inhalation ou contact avec la peau, **les symptômes courants sont des irritations de la peau, démangeaisons, maux de tête, symptômes gastro-intestinaux, maux de gorge, vomissements, fièvre...** L'exposition répétée à de faibles concentrations de toxines peut générer des problèmes de santé chroniques.

Consignes générales de précaution pour le niveau 0



Lavez-vous les mains, prenez une douche soignée après l'activité nautique.



Nettoyez votre matériel de loisirs à l'eau claire.



Baignade interdite toute l'année



En cas de troubles de la santé : maux de tête, vomissements, irritations..., consultez rapidement un médecin ou contactez les urgences (112).



Je pratique
L'AVIRON

EN CLUB

autorisé

EN PRATIQUE
LIBRE

autorisé



Je pratique
LE CANOË-KAYAK

EN CLUB

autorisé

EN PRATIQUE
LIBRE

autorisé



Je pratique
LE PADDLE

EN CLUB

autorisé

EN PRATIQUE
LIBRE

autorisé



Je pratique
LE FOIL
(engin volant)

EN CLUB

autorisé

EN PRATIQUE
LIBRE

autorisé



Je pratique
**LA PLANCHE
À VOILE**

EN CLUB

autorisé

EN PRATIQUE
LIBRE

autorisé



Je pratique
**LE DÉRIVEUR,
MULTICOQUE**
ou tout support
collectif ou
inchavirable

EN CLUB

autorisé

EN PRATIQUE
LIBRE

autorisé



Je pratique
LE FLOAT TUBE

autorisé

Avant d'aller à l'eau, je vérifie les recommandations du jour sur place, sur le site internet de l'Edenn : www.edenn.fr ou en scannant le QR code :



Le suivi sanitaire est réalisé par l'Edenn.
Le protocole est mené avec le concours de l'ARS
des Pays de la Loire.